

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 2 Décembre 2025 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20251202-DM52-2025-12-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/12/2025

Date de la convocation : 26/11/2025

Date d'affichage : 26/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	21	22

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 26/11/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M PADET René - Mme VERPY Evelyne

M. Maxime ROMAGNY - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - M LAMURE Christophe - Mme DURON Josette - Mme CHABANNE Christelle - Mme FERRE Odile - Mme PERRIN Cécile - M YENIL Etienne - Mme PEILLON Jacqueline - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris - Mme DURON Sabrina - Mme COLOMB Florence -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme Evelyne VERPY-

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire expose :

Monsieur Jean Marc VOLLE, Adjoint au maire, a informé M. le Maire et Madame la Préfète de son intention de démissionner à compter du 30 septembre 2025.

Dans les communes de 1000 habitants et plus : le conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu (article L.270 du Code électoral ; CE, 16 janvier 1998, n°188892).

A ce titre M. le Maire a informé Madame Irène OLIVIER être élue au conseil municipal. Madame Olivier a fait savoir ne pas souhaiter siéger au conseil municipal par courrier du 19/11/2025.

M. le Maire a informé Monsieur Patrice HINSCHBERGER être élu au conseil municipal. Monsieur HINSCHBERGER a fait savoir ne pas souhaiter siéger au conseil municipal par courrier du 23/11/2025.

La liste Ensemble vivons Balbigny étant épuisée, 22 conseillers siégeront au conseil municipal au lieu de 23.

M. le Maire propose de diminuer le nombre des adjoints de 6 à 5

L'assemblée délibérante prend acte de la situation.

Décide de diminuer le nombre des adjoints, le portant à 5

M. Marc PONCET
Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 02/12/2025



Monsieur Gilles DUPIN
Maire

